

Budget 2015

Mardi soir votre conseil municipal a voté le budget 2015 (voir détail page 2).

Comme la plupart des autres collectivités locales, nous avons dû le faire, cette année, dans un contexte quelque peu compliqué.

Les recettes -presqu'exclusivement constituées des taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières)- et des dotations de l'Etat ont tendance à stagner, voire à régresser. C'est particulièrement le cas de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) dont l'Etat a annoncé une diminution drastique pendant 3 ans de suite, sans d'ailleurs que nous en ayons eu le montant précis au moment où nous devons voter le budget.

En face, les dépenses de fonctionnement continuent de progresser notamment celles liées au changement des rythmes scolaires et à la montée en puissance du périscolaire.

Par un effet de ciseau notre capacité d'autofinancement diminue. C'est-à-dire la somme qui nous reste une fois que nous avons payé notre fonctionnement -que dans un ménage on appellerait "épargne"- et qui sert à nos investissements.

Elle est, en 2015, de l'ordre de 300 K€ alors que dans les années précédentes elle se situait entre 400 et 500 K€. Cela rendra le financement des projets plus compliqué, ce d'autant plus que nous pourrions de moins en moins compter sur les subventions en provenance de l'Etat, de la Région ou du Département. Le temps où un bâtiment tel que le périscolaire pouvait être financé pour plus de moitié par des subventions est derrière nous.

Cette situation n'est pas propre à notre commune. Pour y faire face, beaucoup de collectivités locales vont augmenter leurs impôts, ou accroître leur endettement ou réduire leurs investissements. Et certaines feront les 3.

Nous n'en ferons aucune :

- Les taux des taxes locales de notre commune resteront inchangés ;
- Pas de nouvel emprunt en 2015. Nous continuerons de nous désendetter ;
- Néanmoins, nous ne cesserons pas d'entretenir et d'améliorer autant que possible le patrimoine communal

Ce n'est pas la voie la plus facile et elle suppose, en particulier :

- que nous soyons vigilants sur nos dépenses de fonctionnement et que nous acceptions de les réduire lorsque cela est nécessaire. Ce sont des décisions souvent difficiles et rarement populaires ;
- que nous soyons rigoureux dans nos investissements en :
 - 1.les planifiant en fonction de nos ressources. Ainsi, nous avons fait un plan de financement et de trésorerie sur 5 ans sur la base d'un autofinancement annuel de 300 K€ et sans recours à l'emprunt sur le long terme. Il faut noter, cependant, que nous ne partons pas dans de mauvaises conditions puisque nous commençons l'année avec une épargne de 700 K€ et que nous devrions encore recevoir une subvention résiduelle au titre du périscolaire de 250 K€ .
 - 2.différant certains projets. Ce sera notamment le cas de la mairie qui pourtant mériterait un sérieux lifting ;
 - 3.utilisant au mieux les bâtiments communaux et en mutualisant, chaque fois que cela est possible, leur utilisation ;
 - 4.mobilisant vers d'autres usages des bâtiments dont la restauration et la mise aux normes seraient trop coûteuses pour nos moyens

C'est à ce prix que nous pourrions continuer de revendiquer pour notre commune le qualificatif de gestion "en bon père de famille".

Cordialement,

Votre maire
René Schaal

Sommaire

- Vie municipale
- Info village
- Les échos du mois
- La vie associative
- Agenda
- Etat civil

Mairie de Lipsheim

Tél : 03 88 64 19 54

Fax : 03 88 68 54 61

Courriel : mairie@lipsheim.fr

Site : www.lipsheim.fr

Vie Municipale

Dans sa réunion du 17 mars 2015, le Conseil Municipal s'est attaché à l'approbation des comptes de l'année 2014.

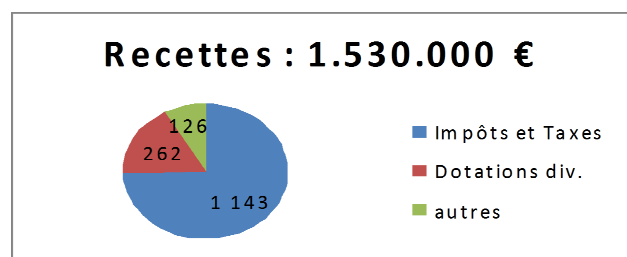
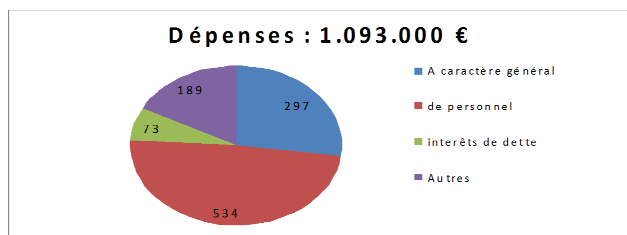
Cette réunion a été l'occasion d'une analyse détaillée de la situation financière de la commune appréciée au regard des principaux documents comptables, compte de gestion et compte administratif, qui sont ci-après résumés et dont une version plus complète peut être obtenue à la Mairie.

1 – Comptes arrêtés au 31 décembre 2014

1.1 - Fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement qui se sont élevées à 1 530 000 € ont permis de couvrir les dépenses de fonctionnement à hauteur de 1 092 000 € et pour le solde, soit **438 000 €** de financer les travaux en cours (cf. ci-après).

Les recettes et dépenses de fonctionnement se résument comme suit :



1.2 - Investissement

Le solde positif des recettes de fonctionnement augmenté des recettes d'investissement et d'une partie des sommes économisées au cours des années précédentes a permis de couvrir les dépenses d'investissement d'un montant total de l'ordre de 1 067 000 € en 2014. Ces dépenses d'investissement ont porté essentiellement en 2014 :

- sur les travaux de rénovation de l'école élémentaire pour un montant de l'ordre de 21k€
- sur les travaux liés à la construction d'un nouveau périscolaire pour un montant de l'ordre de 474 k€
- sur les travaux éclairage du quartier de la gare pour un montant de l'ordre de 27 k€
- sur le remboursement de la part capital de l'emprunt contracté dans le cadre de la construction de l'Espace Culturel et Sportif et d'un prêt relais pour un montant de l'ordre de 477 k€
- sur l'acquisition de mobiliers et matériels divers pour un montant de l'ordre de 44 k€
- sur divers travaux pour un montant de l'ordre de 19 k€

Les recettes d'investissement s'élèvent au montant de 1 155 000 €.

2. Budget primitif 2015 et contributions directes

Le budget primitif a été équilibré en section d'exploitation à hauteur de 2 014 364 € et en section d'investissement à hauteur de 1 562 787 €.

Compte tenu du caractère prévisionnel des opérations, les chiffres sont ci-après exprimés en milliers d'euros (K€).

2.1 – Budget de fonctionnement

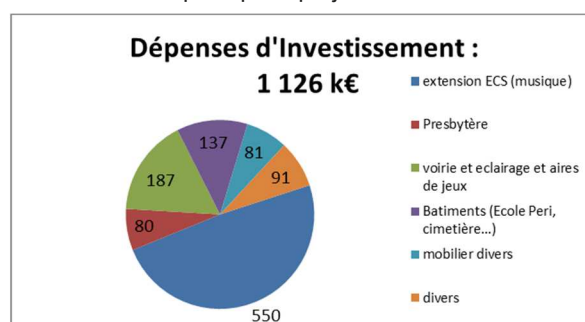
Le budget de fonctionnement s'inscrit dans la continuité par rapport à l'année 2014, et devrait permettre de dégager un résultat positif de l'ordre de 300 K € compte tenu notamment :

- de la baisse des dotations de l'Etat
- du **maintien des taux des 3 taxes d'imposition** (TH, TFB, TFNB)
- de l'augmentation des charges de fonctionnement des bâtiments communaux et de la masse salariale
- de l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 2014 soit 746 K€

2.2 – Budget d'Investissement

L'examen du budget d'investissement fait apparaître clairement que l'année 2015 sera consacrée, en matière d'investissements à de nouveaux projets. Ces investissements portent sur un montant global de 1 126 K€.

Le diagramme ci-après fait apparaître la répartition de ces investissements entre les principaux projets en cours.



2.3 – Financements des investissements

Ainsi que cela a été ci-dessus précisé, le montant à financer en 2015 s'élève à 1 126 K€.

Les moyens dont dispose la commune dans ce cadre se répartissent comme suit :

- **746 K€** représentatifs de l'excédent global disponible au 31/12/2014 ;
- **300 K€** représentatifs de l'excédent de fonctionnement qui devrait être dégagé en 2015 ;
- **292 K€** de subventions attendues, solde des opérations réalisées ;
- **224 K€** d'autres recettes (essentiellement remboursement de TVA et Taxe d'Aménagement).

Le solde excédentaire, soit 436K€ sera mis en réserve pour les travaux et projets à venir en 2016, en l'occurrence le projet de rénovation de l'ancien presbytère estimé à 1 200k€

Il découle de ce qui précède que les finances municipales nous permettent à la fois de faire face aux dépenses importantes engagées pour la collectivité et au-delà de générer les moyens nécessaires au développement futur de cette dernière

3. Subventions

Les conseillers ont accordé selon le tableau annuel diverses subventions à différents organismes (caisse accident agricole, groupement action sociale,...) ou associations.

4. Espace Culturel et Sportif – Salle de musique

Les conseillers ont retenu, en complément de l'architecte, le SPS et le Contrôleur technique pour l'extension du bâtiment.

Le *compte-rendu officiel complet et les pièces annexes peuvent être consultés en mairie ou sur www.lipsheim.fr.*

Info Village

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée du vendredi 3 avril au mardi 7 avril inclus. Réouverture mercredi 8 avril de 13h30 à 18h.

CIRQUE

Le cirque s'installe à Lipsheim du 24 au 29 mars 2015.



19 février : Assemblée générale des Vaillants Aînés.

01/19/2015



15 mars : Sortie dans la région de Saverne du club de rando.



14 mars : Collecte de papiers, plastique et verre par le CMJ.



27 février : Soirée jeux de société organisée par l'AFL.



Mars : Les travaux de réfection de voirie ont débuté rue Jeanne d'Arc .



Mars 2015 : Les CM1 de Anne Reichert en classe verte au Centre Bel'Air à Saulcy.



13 Mars : Les classes de CE1 et CE2 étaient à Botanic dans le cadre de la semaine du jardinage.



6 Mars : Jacqueline MEYER fête ses 80 printemps.



2 mars : Stammtisch : L'importance des abeilles dans notre éco-système.



Février / Mars : Petite et grande section de maternelle à la piscine.



Mars : L'hôtel à insectes réalisé par les employés communaux et installé par les grandes sections dans le cadre de leur projet "Protéger l'environnement j'adhère", en collaboration avec la ferme Bussière du réseau ARIENA. Nous avons également réalisé la plantation d'une prairie fleurie et observé les insectes avec des loupes dans la cour de l'école.



23 au 27 février : La semaine de vacances au périscolaire en compagnie de Peter-Pan.



15 mars : Cours de taille sur de jeunes arbres fruitiers et sur un arbre de 35 ans dispensé par Alexandre NOTHEISEN, moniteur de taille chez les arboriculteurs.



7 mars : Un après-midi « dessert party » organisé par l'AFL.



Mars : Le club de Grappling a remporté 6 médailles lors du Submissao (Tournoi International à Karlsruhe).



19 février : La classe de CM2 a assisté à une conférence proposée par l'association « Euro voyageur » sur l'union européenne. Puis ils ont visité le conseil de l'Europe.



Mars : Félicitations à notre équipe « DR poussine » arrivée championne départementale lors de leur 1^{ère} compétition officielle. Bravo à Pauline, Lalie, Clara et Lalie.



12 Mars : Remise des cartes électorales aux jeunes venant d'atteindre la majorité.



Mars : Pierre AUBRIET, le nouveau directeur du péricolaire et son équipe, entourés des enfants.

Vie Associative

O.C.L. - LA MARCHE GOURMANDE

Les préparatifs pour la Marche Gourmande de Lipsheim (**dimanche 31 mai**) vont bon train et les 1^{ères} inscriptions ont débuté début janvier avant même la distribution des tracts ! La plaquette MGT 2015 sera distribuée dans les boîtes aux lettres, fin mars début avril. Nous vous invitons également à vous rendre sur le site www.marche-gourmande-lipsheim.fr pour de plus amples renseignements ou par tél : 06 11 32 61 84.

Le Comité de l'OCL souhaite apporter une précision par rapport à la subvention mentionnée dans le Dorfbot du mois de février. Les frais d'électricité exceptionnels d'un montant de 800€ nous ont été accordés suite au raccordement illicite des Gens du Voyage sur notre compteur électrique en juin 2014.

L'O.C.L.

LE CERCLE DE LIPSHEIM

Lundi 13 avril 2015 à 18 h

Restaurant à "l'Ange", 30 rue Jeanne d'Arc

Au cours des siècles, les Alsaciens ont entretenu des rapports changeants avec le Rhin. Du fleuve sauvage au "boulevard industriel" actuel, cet axe de communication a constitué, selon les époques, à la fois une frontière et un trait d'union entre les populations riveraines.

Au moment où se redessine du côté français, une nouvelle géographie territoriale, la question du positionnement futur de l'Alsace par rapport à cet axe majeur du continent européen se trouve à nouveau posée.

Jacques MARTINEAU ancien conseiller économique à la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin et à la Commission Européenne à Bruxelles tentera de présenter les grandes lignes de cette évolution et d'esquisser les aspects actuels de cette problématique essentielle pour notre région.

Rappel - APAL

L'APAL proposera un atelier bricolage

Samedi 28 mars 2015 à l'Espace Culturel

9h-10h15 : pour les enfants de la maternelle et CP

10h30-12h : pour les enfants à partir du CE1

Tarif : 2€ pour les membres 4 € pour les non-membres. Les bulletins d'inscription sont à déposer chez Leire ERDOCIA 25 rue des Griottes au + tard le 20 mars.

APAL

RAPPEL - SOLIDARITE BURUNDI

L'association Solidarité Burundi vous invite à un concert donné par le Chœur d'Hommes de St Louis

Dimanche 29 mars à 16h30 En l'église St Pancrace

Solidarité Burundi

MULTISPORTS - Section Randonnée

Dimanche 29 mars : Marche populaire de Saverne

Dimanche 12 avril : Sortie à Baden

Dimanche 26 avril : Oberbronn - Vosges du Nord

Multisports

VOGESIA - BAL DU MUGUET

La musique VOGESIA organise son traditionnel Bal du Muguet

Judi 30 avril 2015

Espace culturel et sportif

L'ambiance musicale sera assurée par l'orchestre Rostars, Venez déguster le couscous royal (ou possibilité de kassler). 22€/pers - 12€/enfant jusqu'à 12 ans.

Renseignements/Réservations auprès des chambres d'hôtes "Mélodies d'Alsace" Tél. 06 42 19 71 72 / email corinne.horny@wanadoo.fr. Dans la limite des places disponibles.

Vogesia

PAROISSE ST PANCRACE

La paroisse St Pancrace vous invite au concert de Bernard GUNTZ et sa troupe

Samedi 25 avril à 20h

Eglise St Pancrace

Des chansons de louange, gospels et autres hymnes à l'Alsace sauront vous séduire. Entrée libre - Plateau.

Paroisse St Pancrace

A.F.L.

Jessica et Marie organisent :

- **Le samedi 11 avril de 13h30 à 17h**, un après-midi "Jeux de société", à la Grange, pour les enfants de la primaire. Chaque enfant ramènera son jeu de société préféré. Si des enfants ont des activités sportives, il sera possible de venir ou repartir à n'importe quel moment de l'après-midi. 17 places disponibles.

- **Le samedi 25 avril à partir de 11h**, une sortie "Vélo" pour les enfants du CE2 au CM2. Rendez-vous devant la Mairie. Seulement **10 places** disponibles ! Chaque enfant devra **OBLIGATOIREMENT** être muni d'un **casque et d'un gilet jaune**, auquel cas l'enfant ne pourra participer à la sortie. Merci de vérifier l'état du vélo de votre enfant avant la sortie. Prévoir un sac à dos avec un **pique-nique et une bouteille d'eau**. La sortie est susceptible d'être annulée en fonction de la météo.

Renseignements et réservations :

Jessica : 06 13 19 32 31

A.F.L.

DONNEURS DE SANG

LOTO

L'Amicale des Donneurs de sang organise un loto

Samedi 25 avril 2015

au centre sportif de Fegersheim.

Contact : Mlle PACLET 03 88 64 92 88

Amicale des Donneurs de Sang

Agenda

MOIS DE MARS

Sa 28	Bricolage (*) APAL Osterputz (*) CMJ
Di 29	Elections Départementales Concert (*) Solidarité Burundi Rando (*) Multisports
Ma 31	Collecte déchets ménagers (*)

MOIS D'AVRIL

Sa 4	Bibliothèque fermée (*)
Je 9	Collecte déchets ménagers (*)
Sa 11	Jeu société (*) AFL
Di 12	Rando (*) Multisports
Lu 13	Stammtisch (*) Le Cercle
Me 15	Déchetterie mobile (*)
Sa 25	Concert (*) Paroisse St Pancrace Sortie vélo (*) AFL Loto (*) Donneurs de sang
Di 26	Rando (*) Multisports
Je 30	Bal du Muguet (*) Vogesia

(*) voir détail pages précédentes et ci-dessous

Déchetteries

Mercredi 15 avril
Déchetterie mobile de 11h à 19h



Collecte de déchets ménagers

En raison des fêtes de Pâques, la collecte des déchets ménagers du **mercredi 1^{er} avril est avancée au mardi 31**

mars. Celle du Mercredi 8 avril est reportée au **Jeudi 9 avril**.

RAPPEL - OSTERPUTZ

La commune et le CMJ invitent les habitants à participer au grand nettoyage de printemps

Samedi 28 mars 2015

Rendez-vous à 9h au hangar communal à vélo.

Inscript. avant le 20 mars au 03 88 64 19 54 ou par mail : mairie@lipsheim.fr

Etat civil

Décès :

08/03 : Gérard KAERLE - 75 ans



SOIREE « ASPERGES DE LA SOLIDARITE »
Samedi 9 mai à 19h30



Espace Malraux à Geispolsheim - Place André Malraux

Organisée par l'Antenne Caritas secteur Fegersheim-Geispolsheim - Aux bénéficiaires de ses actions caritatives.

Menu : Velouté d'asperges - Fagot d'asperges du terroir, ses 3 jambons et ses 3 sauces - tarte à la rhubarbes

Prix : 22 € / 12 € (pour les enfants de moins de 12 ans). Boissons non comprises - Nombre de places limité - Date limite d'inscription : 27 Avril. Renseignements : 06 87 12 84 33

REDUISEZ VOS DECHETS, FAITES POUSSER LES COMPOSTS



Plus de 450 kg/an et par habitant, au secours, nos poubelles débordent ! Mais savez-vous que le quart du volume de ces mêmes poubelles est composé de déchets organiques (épluchures, fanes, tiges, feuilles, coquilles d'œuf ...) qui, tous, se compostent.

Composter nos déchets de jardins et de cuisines réduit donc de manière significative le volume de nos déchets, tout en limitant le recours à l'incinération. C'est une manière de rendre à la terre ce qu'elle a produit pour

nous sous forme de fertilisant naturel.

Simple et efficace, le compostage permet de recycler chez soi, les déchets organiques ménagers et déchets verts de jardin.

De l'eau, de l'air, des petites bêtes...

Toute matière organique, comme les feuilles des arbres, se décompose naturellement par l'action combinée des organismes vivants qui ont besoin d'oxygène et d'eau, (bactéries, vers, insectes...).

Naturelle et sans mauvaise odeur, cette décomposition produit du compost, il ressemble à l'humus de nos forêts.

Un bon compost c'est plein de minéraux et de nutriments, bons pour vos salades, vos radis, ou vos plantes d'intérieur. C'est un engrais 100% naturel et gratuit.



À la maison, dans la rue, au pied de votre immeuble !

Vous êtes de plus en plus nombreux à composter. Regardez bien, il en pousse un peu partout !

Aujourd'hui ce sont près de 30% des habitants qui réduisent ainsi leurs déchets. Il suffit d'un espace vert au

bas de votre immeuble, un petit bout de jardin, et c'est parti.



L'Eurométropole de Strasbourg accompagne et aide tous ceux qui ont envie de s'y mettre. Pour vous lancer, progresser, participer à un des stages ou en savoir plus sur les aides, toutes les infos sont sur www.strasbourg.eu

Directeur de la publication : René SCHAAL

Responsable de la communication : Eric FINCK

Comité de rédaction : Séverine ZIMMERMANN, Jean-Claude SOULE, l'équipe municipale.

Réalisation : Joëlle TOMAT